

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 02137 Numéro SIREN : 388 478 489 Nom ou dénomination : 3S
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2021 sous le numéro de dépôt 14893

Désignation de l'entreprise : <u>PRODIVA 3S</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>80 AVENUE DE BRETAGNE</u>		94150 RUNGIS	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 8 8 4 7 8 4 8 9 0 0 0 7 2</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>13 11 22 01 9</u>	
		N-1 <u>13 11 22 01 8</u>	
		Brut <u>1</u>	
		Amortissements, provisions <u>2</u>	
		Net <u>3</u>	
		Net <u>4</u>	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF 8 450		AG 248	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ 44 572		AK 44 572	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL 191 377		AM 191 377	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 517 312		AS 325 903	
Autres immobilisations corporelles AT 994 311		AU 295 293	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU 2 000		CV 2 000	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF 700		BG 700	
Autres immobilisations financières* BH 2 923		BI 2 923	
TOTAL (II) BJ		BK 666 016	
Matières premières, approvisionnements BL 15 244		BM 15 244	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT 154 385		BU 16 394	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX 3 396 962		BY 94 278	
Autres créances (3) BZ 238 910		CA 238 910	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD 47		CE 47	
Disponibilités CF 5 166 901		CG 5 166 901	
Charges constatées d'avance (3)* CH 90 399		CI 90 399	
TOTAL (III) CJ		CK 110 672	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		10 824 494	
		IA 776 687	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR 119 449	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : PRODIVA 3S

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...0.0.0...0.0.0.....)	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 143 379	2 989 124
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	345 817	654 255
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 589 196	4 743 379
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	452 431	566 230
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 564 853	1 040 679
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 059 003	3 957 732
	Dettes fiscales et sociales	DY	228 072	214 106
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	154 252	145 285
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		287
	TOTAL (IV)	EC	5 458 611	5 924 318
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 047 807	10 667 697
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	5 104 793	5 474 903
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : PRODIVA 3S

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	25 143 410	FB	1 258 778	FC	26 402 188	26 454 123		
	Production vendue	}	biens*	FD		FE		FF		
				services*	FG	35 375	FH	400	FI	35 775
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	25 178 785		FK	1 259 178	FL	26 437 963	26 497 302	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	69 084	72 544	
	Autres produits (1) (11)						FQ	5 135	10 922	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	26 512 183	26 580 768	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	20 957 758	20 727 057		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(14 813)	(31 415)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	52 673	18 999		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	3 168	(5 340)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 832 781	4 030 388		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	78 480	82 384		
	Salaires et traitements*					FY	667 281	446 216		
	Charges sociales (10)					FZ	223 902	193 612		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	185 771	150 733		
				- dotations aux provisions		GB				
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	51 275	21 773		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	1 911	12 911		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	26 040 186	25 647 319	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	471 997	933 450	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 560	60		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN	1 718	9 927		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	3 278	9 987		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	19 165	14 475		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	19 165	14 475	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(15 888)	(4 488)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	456 109	928 961		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **PRODIVA 3S**

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	25 727		11 505
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	11 220		105 151
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	36 947		116 656
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 899		22 267
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 605		90 151
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 504		112 418
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	21 443		4 238
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	131 735		278 944
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	26 552 407		26 707 411
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	26 206 590		26 053 156
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	345 817		654 255
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {				
	(3) Dont {				
	(3) Dont {				
	(3) Dont {				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	7 203		13 661
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	61 388		53 760
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	A6		obligatoires	A9	
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		15 504		36 947	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	
Cf état annexe		7 203		25 071	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 047 806.64 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 26 437 963.28 Euros et dégageant un bénéfice de 345 817.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique méritant une information particulière pour une lecture avisée des comptes annuels n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Compte tenu de l'absence d'alerte mondiale par l'OMS au 31 décembre 2019, les comptes arrêtés à cette date n'ont pas lieu de faire l'objet d'ajustements particuliers liés à la crise du COVID 19. Si, les baisses d'activités liées au confinement et à l'interruption ou au ralentissement des chaînes d'approvisionnement, ont engendré pour notre société des conséquences financières au cours de l'année 2020, celles-ci n'entraînent pas au jour d'arrêt des comptes un risque significatif sur la continuité d'exploitation. De plus, nous n'avons pas eu recours aux aides de l'Etat pour faire face à

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Aucune dérogation aux principes comptables n'est intervenue.

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néant

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

Les nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composant sont appliquées depuis l'exercice 2006.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 572		199 827
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	479 291		38 021
Installations générales agencements aménagements divers	819 326		40 896
Matériel de transport	77 623		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 761		12 138
TOTAL	1 428 001		91 055
Autres participations	2 000		
Prêts, autres immobilisations financières	3 673		8 100
TOTAL	5 673		8 100
TOTAL GENERAL	1 478 246		298 982

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		-0	244 399	244 399
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		0	517 312	517 312
Installations générales agencements aménagements divers		7 220	853 002	853 002
Matériel de transport		212	77 411	77 411
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			63 899	63 899
TOTAL		7 432	1 511 623	1 511 623
Autres participations			2 000	2 000
Prêts, autres immobilisations financières	8 150		3 623	3 623
TOTAL	8 150		5 623	5 623
TOTAL GENERAL	8 150	7 432	1 761 645	1 761 645

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	40 071	4 749		44 820
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	269 588	56 315		325 903
Installations générales agencements aménagements divers	96 767	103 507	757	199 517
Matériel de transport	39 753	13 038	70	52 721
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 893	8 162		43 055
TOTAL	441 001	181 022	827	621 196
TOTAL GENERAL	481 072	185 771	827	666 016

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 749				
Instal.techniques matériel outillage indus.	56 315				
Instal.générales agenc.aménag.divers	103 507				
Matériel de transport	13 038				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 162				
TOTAL	181 022				
TOTAL GENERAL	185 771				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	6 701	16 395	6 702		16 394
Sur comptes clients	60 392	34 880	995		94 278
TOTAL	67 094	51 275	7 697		110 672
TOTAL GENERAL	67 094	51 275	7 697		110 672
Dont dotations et reprises d'exploitation		51 275	7 697		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	700		700
Autres immobilisations financières	2 923	0	2 923
Clients douteux ou litigieux	119 449	0	119 449
Autres créances clients	3 277 513	3 277 513	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 555	6 555	
Impôts sur les bénéfices	137 481	137 481	
Taxe sur la valeur ajoutée	56 271	56 271	
Divers état et autres collectivités publiques	2 791	2 791	
Débiteurs divers	35 811	35 811	
Charges constatées d'avance	90 399	90 399	
TOTAL	3 729 894	3 606 822	123 072
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	8 100		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	8 150		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 016	3 016		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	449 415	95 598	353 817	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 059 003	3 059 003		
Personnel et comptes rattachés	79 901	79 901		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84 961	84 961		
Taxe sur la valeur ajoutée	48 044	48 044		
Autres impôts taxes et assimilés	15 166	15 166		
Groupe et associés	1 564 853	1 564 853		
Autres dettes	154 252	154 252		
TOTAL	5 458 610	5 104 793	353 817	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	95 217			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	40.0000	25 000			25 000

Provision spéciale de réévaluation

Néant

Variations de la réserve de réévaluation

Néant

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Néant

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Site Internet	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Néant

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	154 385	139 573	14 813	
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	15 244	18 412		3 168
Total I	169 629	157 984	14 813	3 168
Production				
Production en cours				

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Néant

Produits nets partiels sur travaux en cours

Néant

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Néant

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Néant

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Néant

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	82 477
Autres créances	32 564
Total	115 041

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 016
Emprunts et dettes financières diverses	17 100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 332
Dettes fiscales et sociales	132 198
Autres dettes	85 195
Total	358 840

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	90 399
Total	90 399

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Néant

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	4 743 379
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	-500 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	4 243 379
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	4 243 379
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	154 255
Autres variations	-308 438
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	4 089 196
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	-154 183
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	-154 183

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	17
Total	18

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat est de 11.402 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				65 562	65 562
Amortissements					
- dotations de l'exercice				11 156	11 156
Total				11 156	11 156
Redevances payées					
- exercice				33 645	33 645
Total				33 645	33 645
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				21 731	21 731
- entre 1 et 5 ans				25 352	25 352
Total				47 083	47 083
Montant en charge sur l'exercice				33 645	33 645

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'engagement global de l'entreprise au 31/12/2019 s'élève à 9.273,50 euros.

Compte personnel de formation

La loi du 5 mars 2014 a remplacé le droit individuel à la formation (DIF) par le compte personnel de formation (CPF) à compter du 1er janvier 2015. Elle ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail de droit privé, un droit à la formation d'une durée de 24 heures par an pendant les cinq premières années, puis 12 heures par an, pour une durée de travail à temps complet, jusqu'au plafond de 150 heures. Afin d'assurer la transition entre les deux dispositifs, le solde des heures acquises au 31 décembre 2014 au titre du droit individuel à la formation est reportable au CPF et peut être utilisé jusqu'au 1er janvier 2021, soit pour la société PRODIVA 3S un total de 958.13 heures.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Néant

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Ajustements clients et fournisseurs	656	
- PCEAC corporelles cédées	11 220	
Total	11 876	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	80	
- Pénalités clients	1 555	
- Ajustements clients et fournisseurs	61	
- VCEAC corporelles cédées	6 605	
Total	8 301	

3S
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 80 avenue de Bretagne
94150 RUNGIS
388 478 489 RCS CRETEIL

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2020**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 345 817 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	345 817 euros
Prélèvement sur le compte "autres réserves"	154 183 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	500 000 euros
A titre de dividendes	500 000 euros
Soit 20 euros par action	

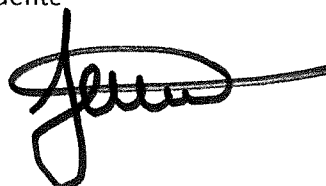
Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 500 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Revenu éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2016	500.000 €	500.000 €
31/12/2017	500.000 €	500.000 €
31/12/2018	500.000 €	500.000 €

Certifié conforme
La Présidente



3 S

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 80 avenue de Bretagne
94150 Rungis

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associée unique de la société 3 S,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 1^{er} septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 1^{er} septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

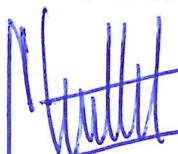
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 18 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
INTERNATIONAL AUDIT COMPANY



François Caillet

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	8 450	248	8 202		8 202	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	44 572	44 572		4 501	-4 501	-100.00
	Avances et acomptes	191 377		191 377		191 377	
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	517 312	325 903	191 409	209 703	-18 294	-8.72
	Autres immobilisations corporelles	994 311	295 293	699 018	777 296	-78 278	-10.07
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 000		2 000	2 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	700		700	750	-50	-6.67
	Autres immobilisations financières	2 923		2 923	2 923		
	Total II	1 761 645	666 016	1 095 630	997 173	98 456	9.87
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	15 244		15 244	18 412	-3 168	-17.20
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	154 385	16 394	137 991	132 872	5 120	3.85
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 396 962	94 278	3 302 685	3 505 438	-202 754	-5.78
	Autres créances	238 910		238 910	580 514	-341 604	-58.85
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	47		47	47		
	Disponibilités	5 166 901		5 166 901	5 339 742	-172 841	-3.24
	Charges constatées d'avance (3)	90 399		90 399	93 499	-3 100	-3.32
	Total III	9 062 849	110 672	8 952 177	9 670 524	-718 347	-7.43
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		10 824 494	776 687	10 047 807	10 667 697	-619 891	-5.81

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0
119 449

CABINET SEROC AUDIT

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000 000	1 000 000		
	Réserves				
	Réserve légale	100 000	100 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 143 379	2 989 124	154 255	5.16
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	345 817	654 255	-308 438	-47.14
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	4 589 196	4 743 379	-154 183	-3.25
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	449 441	563 205	-113 764	-20.20
	Concours bancaires courants	2 990	3 025	-35	-1.15
	Emprunts et dettes financières diverses	1 564 853	1 040 679	524 174	50.37
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 059 003	3 957 732	-898 729	-22.71
	Dettes fiscales et sociales	228 072	214 106	13 965	6.52
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	154 252	145 285	8 967	6.17
	Produits constatés d'avance (1)		287	-287	-100.00
	Total IV	5 458 611	5 924 318	-465 708	-7.86
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		10 047 807	10 667 697	-619 891	-5.81

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 104 793 5 474 903

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	25 143 410	1 258 778	26 402 188	26 454 123	-51 935	-0.20
Production vendue de biens						
Production vendue de services	35 375	400	35 775	43 179	-7 404	-17.15
Chiffre d'affaires NET	25 178 785	1 259 178	26 437 963	26 497 302	-59 339	-0.22
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			69 084	72 544	-3 460	-4.77
Autres produits			5 135	10 922	-5 787	-52.98
Total des Produits d'exploitation (I)			26 512 183	26 580 768	-68 585	-0.26
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			20 957 758	20 727 057	230 701	1.11
Variation de stock (marchandises)			-14 813	-31 415	16 602	52.85
Achats de matières premières et autres approvisionnements			52 673	18 999	33 673	177.23
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			3 168	-5 340	8 507	159.32
Autres achats et charges externes *			3 832 781	4 030 388	-197 607	-4.90
Impôts, taxes et versements assimilés			78 480	82 384	-3 904	-4.74
Salaires et traitements			667 281	446 216	221 065	49.54
Charges sociales			223 902	193 612	30 290	15.64
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			185 771	150 733	35 038	23.24
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			51 275	21 773	29 502	135.50
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 911	12 911	-11 000	-85.20
Total des Charges d'exploitation (II)			26 040 186	25 647 319	392 867	1.53
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			471 997	933 450	-461 453	-49.44
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

25 071 11 359
7 203 13 661

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 560	60	1 500	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	1 713	9 927	-8 209	-82.70
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 278	9 987	-6 709	-67.18
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	19 165	14 475	4 690	32.40
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	19 165	14 475	4 690	32.40
2. Résultat financier (V-VI)	-15 888	-4 488	-11 399	-253.97
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	456 109	928 961	-472 852	-50.90
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	25 727	11 505	14 222	123.62
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 220	105 151	-93 931	-89.33
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	36 947	116 656	-79 709	-68.33
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 899	22 267	-13 369	-60.04
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 605	90 151	-83 546	-92.67
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	15 504	112 418	-96 915	-86.21
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	21 443	4 238	17 205	406.01
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	131 735	278 944	-147 209	-52.77
Total des produits (I+III+V+VII)	26 552 407	26 707 411	-155 004	-0.58
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	26 206 590	26 053 156	153 434	0.59
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	345 817	654 255	-308 438	-47.14

* Y compris : Redevance de crédit bail immobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

26 321 9 013

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 047 806.64 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 26 437 963.28 Euros et dégageant un bénéfice de 345 817.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique méritant une information particulière pour une lecture avisée des comptes annuels n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Compte tenu de l'absence d'alerte mondiale par l'OMS au 31 décembre 2019, les comptes arrêtés à cette date n'ont pas lieu de faire l'objet d'ajustements particuliers liés à la crise du COVID 19. Si, les baisses d'activités liées au confinement et à l'interruption ou au ralentissement des chaînes d'approvisionnement, ont engendré pour notre société des conséquences financières au cours de l'année 2020, celles-ci n'entraînent pas au jour d'arrêt des comptes un risque significatif sur la continuité d'exploitation. De plus, nous n'avons pas eu recours aux aides de l'Etat pour faire face à

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Aucune dérogation aux principes comptables n'est intervenue.

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néant

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

Les nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composant sont appliquées depuis l'exercice 2006.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	44 572		199 827
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	479 291		38 021
Installations générales agencements aménagements divers	819 326		40 896
Matériel de transport	77 623		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 761		12 138
TOTAL	1 428 001		91 055
Autres participations	2 000		
Prêts, autres immobilisations financières	3 673		8 100
TOTAL	5 673		8 100
TOTAL GENERAL	1 478 246		298 982

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		-0	244 399	244 399
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		0	517 312	517 312
Installations générales agencements aménagements divers		7 220	853 002	853 002
Matériel de transport		212	77 411	77 411
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			63 899	63 899
TOTAL		7 432	1 511 623	1 511 623
Autres participations			2 000	2 000
Prêts, autres immobilisations financières	8 150		3 623	3 623
TOTAL	8 150		5 623	5 623
TOTAL GENERAL	8 150	7 432	1 761 645	1 761 645

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	40 071	4 749		44 820
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	269 588	56 315		325 903
Installations générales agencements aménagements divers	96 767	103 507	757	199 517
Matériel de transport	39 753	13 038	70	52 721
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 893	8 162		43 055
TOTAL	441 001	181 022	827	621 196
TOTAL GENERAL	481 072	185 771	827	666 016

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 749				
Instal.techniques matériel outillage indus.	56 315				
Instal.générales agenc.aménag.divers	103 507				
Matériel de transport	13 038				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 162				
TOTAL	181 022				
TOTAL GENERAL	185 771				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	6 701	16 395	6 702		16 394
Sur comptes clients	60 392	34 880	995		94 278
TOTAL	67 094	51 275	7 697		110 672
TOTAL GENERAL	67 094	51 275	7 697		110 672
Dont dotations et reprises d'exploitation		51 275	7 697		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	700		700
Autres immobilisations financières	2 923	0	2 923
Clients douteux ou litigieux	119 449	0	119 449
Autres créances clients	3 277 513	3 277 513	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 555	6 555	
Impôts sur les bénéfices	137 481	137 481	
Taxe sur la valeur ajoutée	56 271	56 271	
Divers état et autres collectivités publiques	2 791	2 791	
Débiteurs divers	35 811	35 811	
Charges constatées d'avance	90 399	90 399	
TOTAL	3 729 894	3 606 822	123 072
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	8 100		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	8 150		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 016	3 016		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	449 415	95 598	353 817	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 059 003	3 059 003		
Personnel et comptes rattachés	79 901	79 901		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84 961	84 961		
Taxe sur la valeur ajoutée	48 044	48 044		
Autres impôts taxes et assimilés	15 166	15 166		
Groupe et associés	1 564 853	1 564 853		
Autres dettes	154 252	154 252		
TOTAL	5 458 610	5 104 793	353 817	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	95 217			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	40.0000	25 000			25 000

Provision spéciale de réévaluation

Néant

Variations de la réserve de réévaluation

Néant

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Néant

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Site Internet	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Néant

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	154 385	139 573	14 813	
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	15 244	18 412		3 168
Total I	169 629	157 984	14 813	3 168
Production				
Production en cours				

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Néant

Produits nets partiels sur travaux en cours

Néant

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Néant

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Néant

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Néant

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	82 477
Autres créances	32 564
Total	115 041

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 016
Emprunts et dettes financières diverses	17 100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 332
Dettes fiscales et sociales	132 198
Autres dettes	85 195
Total	358 840

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	90 399
Total	90 399

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Néant

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	4 743 379
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	-500 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	4 243 379
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	4 243 379
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	154 255
Autres variations	-308 438
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	4 089 196
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	-154 183
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	-154 183

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	17
Total	18

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat est de 11.402 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				65 562	65 562
Amortissements					
- dotations de l'exercice				11 156	11 156
Total				11 156	11 156
Redevances payées					
- exercice				33 645	33 645
Total				33 645	33 645
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				21 731	21 731
- entre 1 et 5 ans				25 352	25 352
Total				47 083	47 083
Montant en charge sur l'exercice				33 645	33 645

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'engagement global de l'entreprise au 31/12/2019 s'élève à 9.273,50 euros.

Compte personnel de formation

La loi du 5 mars 2014 a remplacé le droit individuel à la formation (DIF) par le compte personnel de formation (CPF) à compter du 1er janvier 2015. Elle ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail de droit privé, un droit à la formation d'une durée de 24 heures par an pendant les cinq premières années, puis 12 heures par an, pour une durée de travail à temps complet, jusqu'au plafond de 150 heures. Afin d'assurer la transition entre les deux dispositifs, le solde des heures acquises au 31 décembre 2014 au titre du droit individuel à la formation est reportable au CPF et peut être utilisé jusqu'au 1er janvier 2021, soit pour la société PRODIVA 3S un total de 958.13 heures.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Néant

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Ajustements clients et fournisseurs	656	
- PCEAC corporelles cédées	11 220	
Total	11 876	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	80	
- Pénalités clients	1 555	
- Ajustements clients et fournisseurs	61	
- VCEAC corporelles cédées	6 605	
Total	8 301	